

# Pictogrammes d'avis de danger du Système général harmonisé (SGH)

	<b>Contient un gaz sous pression</b> Comprends tout produit, matière ou substance contenu sous pression et qui peut exploser lorsque le contenant est soumis à la chaleur ou à un choc.
	<b>Liquides et vapeurs inflammables</b> Inclut tous les produits qui peuvent prendre feu lorsqu'exposé à la chaleur, à une étincelle ou à une flamme.
	<b>Peut provoquer ou aggraver un incendie</b> Toute substance qui peut causer ou favoriser la combustion d'une autre matière en dégageant de l'oxygène ou une autre matière comburante.
	<b>Mortel en cas d'ingestion</b> Toute substance qui, en une seule exposition, peut entraîner la mort.
	<b>Danger pour la santé</b> Substances qui peuvent entraîner, après un certain délai, des altérations temporaires aussi bien que permanentes à la santé.
	<b>Matières corrosives</b> Matières qui, par action chimique, peuvent causer de graves dommages aux tissus vivants et qui, en cas de fuite, peuvent endommager ou même détruire d'autres marchandises.
	<b>Matières auto-réactives</b> Substances caractérisées par leur instabilité, leur incompatibilité et leur grande réactivité, et sujettes à de violentes réactions lorsque soumises à un choc, à la chaleur ou à l'humidité.
	<b>Danger pour le milieu aquatique</b> Produit toxique pour l'environnement car peut provoquer de la bioaccumulation et/ou la dégradation du milieu.
	<b>Mention d'avertissement "Attention"</b> Symbole d'avertissement qui réfère à des risques particuliers expliqués sur l'étiquette.
	<b>Matières toxiques et infectieuses*</b> Organismes vivants ou leurs toxines pouvant provoquer des maladies graves chez les humains, les animaux ou les plantes.